Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212203152-20260504-202604005-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

MAIRIE
DE
SAINT-MAUDEZ

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 28 Avril 2026

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le mardi 28 avril, à 19 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Fabrice RIVALLAN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11, Présents : 10, Votants : 10
Date de la convocation et d'affichage : 20 avril 2026

Etaient présents : Fabrice RIVALLAN, Christophe HERNIO, VAN DEN BLIEK Laure, MANIVEL Yannick, PAVARD Michel, GUERIN Victor, CHOTARD Typhaine, GALLIER Claire, MENDES BENTO Lydie, LUBINEAU Amandine.
Absent(e) excusé(e) : PESCHOT Jérôme

Secrétaire de séance : Michel PAVARD
Procurations : Jérôme PESCHOT donne procuration à Christophe HERNIO

2026 – 04– 005 – Maîtrise d'œuvre : étude des devis concernant l'aménagement de la rue « La Croix de l'If »

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de l'étude pour le réaménagement de la rue de la Croix de l'If, deux devis ont été demandé.
L'objectif du projet sera de reconfigurer l'espace public, sécuriser les déplacements piétons, limiter la vitesse des véhicules et améliorer le cadre de vie.

La mission de maîtrise d'œuvre a pour but d'accompagner la commune dans l'étude du présent programme.

ENTREPRISES	CARACTERISTIQUES	MONTANT HT	MONTANT TTC
PLCE-Pascal LEFFONDRE - Dinan	Contrat d'étude	9 950.00 €	11 940.00 €
ATEC OUEST – Pacé	Contrat d'étude	4 500.00 €	5 400.00 €
	Relevé Topographique (option)	2 150.00 €	2 580.00 €
		= **6 650.00 €**	= **7 980.00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

RETIENT le devis de la société ATEC OUEST de Pacé concernant la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la rue « La Croix de l'If » pour un montant de 6 650.00 € HT soit 7 980.00 €.

AUTORISE le Maire à signer le contrat d'étude avec le relevé topographique ainsi que tout document relatif à ce sujet.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212203152-20260504-202604005-DE

Pour copie conforme

Le 29 avril 2026

Le Maire,
Fabrice RIVALLAN

Le secrétaire,
Michel PAVARD

1, Le Bourg – 22980 SAINT-MAUDEZ – 02.96.27.05.88
mairie.stmaudez@orange.fr